

COMMON MARKET FOR EASTERN AND SOUTHERN AFRICA

MARCHÉ COMMUN DE
L'AFRIQUE ORIENTALE
ET AUSTRALE



السوق المشتركة
للشرق والجنوب الأفريقي

Tél : +260 211 229726/29
Télécopie : +260 211 227318
Courriel : info@comesa.int
Site web : <http://www.comesa.int>

COMESA Centre
Ben Bella Road
P O Box 30051
LUSAKA 10101

Réf : CH/HR/15/03/23/AM

Date: le 16 juin 2023

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Zaman'.

Approved
16/06/2023

Appel à candidatures pour 12 postes de la catégorie Administrateurs

1. INTRODUCTION ET CONTEXTE

Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) est un groupement régional de 21 États africains qui ont convenu de promouvoir l'intégration régionale grâce au développement et la facilitation du commerce. De plus amples informations peuvent être obtenues sur le site Internet du COMESA, à l'adresse www.comesa.int.

Un appel à candidatures est lancé aux personnes possédant les qualifications et expériences requises pour les postes ci-après :

N°	Intitulé des postes vacants	Grade	Nombre de postes
1	Directeur de la Division Infrastructure et Logistique	P5	1
2	Chef de l'Unité Suivi et Évaluation	P4	1
3	Chef de l'Unité Gouvernance, Paix et Sécurité	P4	1
4	Fonctionnaire principal de l'industrie	P4	1
5	Expert en promotion des investissements	P3	1
6	Expert en économie bleue	P3	1
7	Traducteur (français)	P3	1
8	Expert de la santé	P3	1
9	Expert en transport (aviation)	P3	1
10	Analyste en prévention, gestion et résolution des conflits	P2	1
11	Auditeur interne	P2	1
12	Fonctionnaire du commerce	P2	1



2. 1^{er} POSTE: DÉFINITION D'EMPLOI

Intitulé du poste :	Directeur de la Division Infrastructure et Logistique
Grade :	P5
Division :	Infrastructure et Logistique
Lieu d'affectation :	Lusaka
Barème salarial :	70 654 \$Com – 83 375 \$Com par an
Supérieur hiérarchique:	Secrétaire général adjoint--Programmes

A. OBJECTIF DU POSTE

Fournir à la division un leadership stratégique dans l'élaboration, l'harmonisation et la mise en œuvre de cadres politiques en matière d'infrastructure.

Faciliter l'amélioration des infrastructures et les services de logistique dans la région COMESA.

Favoriser la connectivité et l'intégration régionales physiques conformément au Traité et à la Stratégie du COMESA.

B. PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision directe du Secrétaire général adjoint--Programmes et la supervision générale de la Secrétaire générale, le titulaire du poste s'acquitte des tâches suivantes :

- i. Contribuer au traitement des questions prioritaires relatives aux stratégies et aux politiques générales concernant le rôle du COMESA dans l'appui au développement des infrastructures dans les États membres afin d'optimiser l'impact sur le développement ;
- ii. Consolider les plans de travail annuels de la division et les données budgétaires afin d'obtenir l'approbation de la direction et le financement des plans de travail nécessaires à l'exécution du mandat de la division ;
- iii. Suivre la mise en œuvre des programmes de travail et budgets de la division pour s'assurer que le mandat de celle-ci est exécuté conformément à la Stratégie du COMESA et dans le respect des limites budgétaires approuvées ;



- iv. Formuler des réglementations, des lignes directrices et des normes en matière de développement des infrastructures afin de garantir l'adoption de cadres politiques appropriés en faveur de l'intégration des infrastructures régionales ;
- v. Guider la mise en œuvre des politiques, des réglementations, des lignes directrices et des normes adoptées afin d'assurer la transposition en droit interne des cadres politiques adoptés dans les États membres ;
- vi. Élaborer des notes conceptuelles et des propositions de projets d'infrastructure bancables afin d'obtenir l'approbation de la direction en vue d'un financement ou d'un soutien potentiel de la part des donateurs ;
- vii. Établir des liens régionaux et internationaux pour l'harmonisation des politiques et des normes d'infrastructure pour s'assurer que les politiques et normes adoptées par le COMESA sont alignées sur les normes régionales et internationales ;
- viii. Fournir des conseils techniques aux États membres pour les aider à prendre des décisions éclairées, à mettre en œuvre des programmes et des projets, et à intégrer les politiques dans les cadres juridiques de l'État membre concerné ;
- ix. Gérer et coordonner le recrutement, la formation et le développement du personnel de la division/unité afin de réaliser les principaux mandats ;
- x. Gérer le processus de gestion des performances au sein de la division pour garantir que la réalisation des objectifs de cette dernière soutienne la stratégie du COMESA ;
- xi. Motiver et mobiliser le personnel et en faire une équipe performante grâce à un encadrement, une communication efficace et un retour d'information fréquent sur le travail ; et
- xii. S'acquitter de toute autre tâche pouvant lui être assignée par le superviseur de temps à autre.

C. QUALIFICATIONS ACADÉMIQUES

- i. Diplôme de Master dans l'un des domaines suivants : ingénierie, gestion du transport ou économie ;
- ii. Un Doctorat serait un atout supplémentaire.

D. EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Au moins quinze (15) ans d'expérience, dont au moins cinq (5) ans à un niveau d'encadrement supérieur au sein d'une organisation nationale, régionale ou internationale.



E. CERTIFICATIONS / QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES

Avoir des qualifications dans l'un des domaines suivants : Gestion, planification et mise en œuvre de projets, partenariat public-privé dans le développement des infrastructures, tendances technologiques dans le domaine du transport, de l'énergie et des télécommunications.

F. CONNAISSANCES SPÉCIALISÉES

Connaissance du processus de formulation et de mise en œuvre de politiques, du financement des projets d'infrastructure, de l'identification et de la formulation des projets.

3. 2^e POSTE : DÉFINITION D'EMPLOI

Intitulé du poste :	Chef de l'Unité Suivi et Évaluation
Grade :	P4
Division :	Suivi et Évaluation
Lieu d'affectation :	Lusaka
Barème salarial :	58 731 \$Com – 70 654 \$Com par an
Supérieur hiérarchique :	Secrétaire générale

A. OBJECTIF DU POSTE

Élaborer, examiner et mettre en œuvre un cadre et des outils solides de suivi, d'évaluation et d'apprentissage dans le but d'évaluer systématiquement la mise en œuvre et la performance des programmes et projets du COMESA afin de suivre la réalisation des objectifs du Plan stratégique à moyen terme (PSMT).

B. PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision globale de la Secrétaire générale, le titulaire du poste s'acquitte des tâches suivantes:

- i. Surveiller et superviser les évaluations de résultats et d'impact des programmes et projets du COMESA, conformément aux Politiques et Lignes directrices en matière de suivi et d'évaluation;
- ii. Élaborer un cadre solide de suivi et d'évaluation, des mécanismes, des instruments et des systèmes d'évaluation pour répondre aux priorités et aux objectifs du COMESA ;
- iii. Mettre au point et renforcer des procédures de suivi et d'évaluation pour assurer la conformité avec les objectifs et résultats des programmes ;



- iv. Élaborer des indicateurs de suivi et d'évaluation pour mesurer le succès des programmes et des projets dans la réalisation des objectifs du COMESA ;
- v. Rendre compte, sur une base mensuelle, trimestrielle, semestrielle et annuelle, de l'état d'avancement de toutes les activités du projet au Chef de division et à d'autres parties prenantes ;
- vi. Fournir des données, des informations et des statistiques pour les rapports trimestriels, annuels et autres à l'équipe de planification et de préparation de projets et aux divisions de programmation dans le but de renforcer le suivi régulier des performances, y compris la collecte de données, l'analyse et les rapports sur les résultats et les leçons retenues des innovations de projets ;
- vii. Promouvoir le processus d'institutionnalisation de la collaboration, de l'apprentissage et de l'adaptation au sein du COMESA en participant à des examens annuels de projets et à des ateliers de planification et en aidant à la préparation de rapports pertinents ;
- viii. Renforcer la collaboration avec les États membres et guider la réalisation d'évaluations d'impact dans les États membres afin de déterminer si les produits et les résultats escomptés sont atteints, et examiner les rapports d'évaluation d'impact avant de les soumettre aux principales parties prenantes ;
- ix. Consolider les plans de travail annuels de la division/l'unité et les données budgétaires afin d'obtenir l'approbation de la direction et le financement des plans de travail nécessaires à l'exécution du mandat de la division/l'unité ;
- x. Suivre la mise en œuvre des programmes de travail et des budgets de la division/l'unité pour s'assurer que le mandat de celle-ci soit exécuté conformément à la stratégie du COMESA et dans le respect des limites budgétaires approuvées ;
- xi. Assurer la gestion et la coordination du recrutement, de la formation et du développement du personnel de l'unité afin de réaliser les principaux mandats ;
- xii. Gérer le processus de gestion des performances au sein de l'unité pour garantir que la réalisation des objectifs soutienne la stratégie du COMESA ;
- xiii. Motiver et mobiliser le personnel et en faire une équipe performante grâce à un encadrement, une communication efficace et un retour d'information fréquent sur le travail ; et
- xiv. Élaborer et mettre en œuvre des politiques, des stratégies, des processus, des systèmes et des procédures permettant d'atteindre efficacement les objectifs de l'unité, et en assurer la mise à jour ; et
- xv. S'acquitter de toute autre tâche pouvant lui être assignée par le superviseur de temps à autre.



C. QUALIFICATIONS ACADÉMIQUES

- i. Diplôme de Master dans l'un des domaines suivants : économie, administration des affaires, études de développement ou analyse des politiques.
- ii. Un Doctorat serait un atout supplémentaire.

D. EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Dix (10) ans d'expérience dans la coordination du suivi et de l'évaluation de programmes et de projets mis en œuvre au niveau national, régional ou international.

E. COMPÉTENCES

- i. Expérience en matière de mise en œuvre d'études d'impact et d'évaluations dans plusieurs secteurs ;
- ii. Expérience avérée en matière d'élaboration et/ou de renforcement de systèmes de suivi et d'évaluation pour des programmes et projets multinationaux et régionaux dans la région ; et
- iii. Expérience dans la fourniture d'un soutien aux parties prenantes du secteur public et/ou aux organisations intergouvernementales en ce qui concerne la mise en place et le renforcement de systèmes de suivi et d'évaluation.

F. CERTIFICATIONS / QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES

Certification/formation dans l'un des domaines suivants : Approches en matière de suivi et d'évaluation, gestion axée sur les résultats, tableau de bord prospectif, évaluation d'impact, utilisation des données, systèmes de suivi et d'évaluation, y compris l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

G. CONNAISSANCES SPÉCIALISÉES

- i. Connaissance des méthodes, des outils et des approches de suivi et d'évaluation, y compris quantitatives, qualitatives et participatives ;
- ii. Compétences avérées en matière de Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'élaboration de Systèmes d'information de gestion (SIG) et dans l'utilisation d'applications informatiques pertinentes ;
- iii. Expertise dans l'analyse de données au moyen de logiciels statistiques ;



- iv. Expérience dans la conception d'outils et de stratégies pour la collecte de données, l'analyse et la production de rapports ;
- v. Compétences avérées en matière de rédaction et de présentation de rapports à divers publics ; et
- vi. Solides compétences analytiques, y compris l'analyse de données quantitatives et qualitatives.

4. 3^e POSTE: DÉFINITION D'EMPLOI

Intitulé du poste :	Chef de l'unité Gouvernance, Paix et Sécurité
Grade :	P4
Division :	Gouvernance, Paix et Sécurité
Lieu d'affectation :	Lusaka
Barème salarial :	58 731 \$Com – 70 654 \$Com par an
Supérieur hiérarchique :	Secrétaire général adjoint --Programmes

A. OBJECTIF DU POSTE

Élaborer, gérer et mettre en œuvre des programmes de prévention, de gestion et de résolution des conflits dans la sous-région, ainsi que des programmes de promotion de la gouvernance démocratique et de la sécurité, conformément à l'article 3(d) du Traité.

B. PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision directe du Secrétaire général adjoint--Programmes et la supervision générale de la Secrétaire générale, le titulaire du poste s'acquitte des tâches suivantes :

- i. Contribuer au traitement des questions prioritaires relatives aux stratégies et aux politiques générales concernant le rôle du COMESA dans l'appui au développement au sein des États membres afin de réaliser le programme d'intégration régionale ;
- ii. Consolider les plans de travail annuels de l'unité et les données budgétaires afin d'obtenir l'approbation de la direction et le financement des plans de travail nécessaires à l'exécution du mandat de la division/l'unité ;



- iii. Suivre la mise en œuvre des programmes de travail et des budgets de l'unité et y participer afin de s'assurer que le mandat de cette dernière est exécuté conformément à la stratégie du COMESA et dans le respect du plan de travail et des limites budgétaires approuvés ;
- iv. Élaborer des programmes à l'intention des donateurs et des partenaires extérieurs en identifiant les principaux résultats et activités ainsi que les budgets ;
- v. Guider et examiner (et parfois élaborer) tout document technique, rapport, aide-mémoire, note de service et lettre ;
- vi. Préparer des rapports trimestriels, semestriels et annuels pour la direction et les donateurs ;
- vii. Prendre les devants dans l'organisation des réunions des Organes directeurs (y compris l'élaboration de documents d'information) ;
- viii. Identifier des donateurs potentiels et des partenaires stratégiques, élaborer des propositions, négocier des programmes et assurer la cohérence avec les partenaires clés, notamment les CER de l'Union africaine et les mécanismes régionaux en faveur de la paix et de la sécurité ;
- ix. Rédiger toutes les communications externes soumises à l'approbation de la Secrétaire générale et élaborer des documents d'information à l'intention du Comité Paix et Sécurité ;
- x. Apporter une contribution technique et assurer la coordination du recrutement, de la formation et du développement du personnel de l'unité afin de mener à bien les principaux mandats ;
- xi. Gérer le processus de gestion des performances au sein de l'unité pour garantir que la réalisation des objectifs de celle-ci soutienne la stratégie du COMESA ;
- xii. Motiver et mobiliser le personnel et en faire une équipe performante grâce à un encadrement, une communication efficace et un retour d'information fréquent sur le travail ; et
- xiii. S'acquitter de toute autre tâche pouvant lui être assignée par la Direction exécutive de temps à autre.

C. QUALIFICATIONS ACADÉMIQUES

- i. Diplôme de Master dans l'un des domaines suivants : paix et sécurité, relations internationales, diplomatie et autres domaines apparentés des sciences sociales.
- ii. Un Doctorat serait un atout supplémentaire.



D. EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine de la gouvernance, paix et sécurité aux niveaux nationale, régionale et internationale.

E. CONNAISSANCES SPÉCIALISÉES :

- i. Connaissance des techniques et des outils d'analyse, de prévention et de gestion des conflits, des programmes post-conflit et des questions de sécurité ;
- ii. Connaissance pratique du traitement de texte et de la rédaction, d'Excel et de la budgétisation, de PowerPoint et des techniques de présentation ; et
- iii. Diplomatie et capacités remarquables en matière de communication, de rédaction, de gestion et d'organisation ; capacité à former et à encadrer d'autres personnes.

5. 4^e POSTE : DÉFINITION D'EMPLOI

Intitulé du poste :	Fonctionnaire principal de l'industrie
Grade :	P4
Division :	Industrie et Agriculture
Lieu d'affectation :	Lusaka
Barème salarial :	58 731 \$Com – 70 654 \$Com par an
Supérieur hiérarchique :	Directeur de la Division Industrie et Agriculture

A. OBJECTIF DU POSTE

Fournir un appui technique à la promotion d'initiatives visant à accroître le développement industriel et à renforcer les liens entre l'industrie et le développement des chaînes de valeur régionales.

Renforcer la compétitivité des industries et le développement industriel durable afin de créer des emplois et des richesses, tout en favorisant l'accroissement du commerce régional et l'accès aux marchés internationaux.

B. PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision directe du Directeur de la Division Industrie et Agriculture, le titulaire du poste s'acquitte des tâches suivantes:



10

- i. Fournir des conseils techniques à l'élaboration et à l'harmonisation de politiques, de stratégies et de réglementations régionales afin d'améliorer la compétitivité et la durabilité de l'industrie pour promouvoir le commerce régional et l'accès aux marchés internationaux ;
- ii. Fournir des conseils techniques aux États membres dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales d'industrialisation pour veiller à ce que les politiques adoptées soient alignées sur la Stratégie régionale et la Politique d'industrialisation du COMESA ;
- iii. Rédiger et soumettre des contributions à l'élaboration de notes conceptuelles et de propositions de projets bancables afin d'obtenir l'approbation de la direction pour l'appui éventuel de donateurs et de financements nécessaires à la mise en œuvre de projets de développement industriel ;
- iv. Collaborer avec les institutions techniques et stratégiques pertinentes pour établir des partenariats et mobiliser des ressources afin de soutenir le développement industriel dans la région conformément aux normes internationales ;
- v. Compiler des rapports sur la mise en œuvre des programmes industriels pour présenter les réalisations, les défis, les opportunités et les stratégies d'amélioration de la performance du secteur;
- vi. Effectuer des recherches sur les questions émergentes, les politiques, les innovations et les technologies liées à l'agriculture et à la sécurité alimentaire afin de déterminer leurs effets et d'informer le développement de l'industrie ainsi que les interventions régionales sur la chaîne de valeur dans la région ; et
- vii. S'acquitter de toute autre tâche pouvant lui être confiée par le superviseur de temps à autre.

C. QUALIFICATIONS ACADÉMIQUES

- i. Diplôme de Licence Master l'un des domaines suivants : administration des affaires, économie, relations internationales, politique industrielle, commerce international, gestion de projet, ou tout domaine pertinent au développement industriel.
- ii. Un Doctorat serait un atout supplémentaire.

D. EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Au moins dix (10) années d'expérience professionnelle dans des institutions nationales, régionales ou internationales, dans le domaine du développement de la chaîne de valeur industrielle.



E. CERTIFICATIONS / QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES

Une formation technique en développement industriel, en promotion des investissements et en développement des chaînes de valeur serait un atout supplémentaire.

F. CONNAISSANCES SPÉCIALISÉES :

Connaissances en matière de politique de développement industriel et agricole, de développement des chaînes de valeur régionales, de développement de l'accès aux marchés, de développement du secteur privé, de promotion et facilitation des investissements, d'élaboration de notes conceptuelles et propositions, de méthodologie d'évaluation économique qualitative et quantitative, d'établissement et de développement de partenariats, de planification de programmes et d'établissement de rapports.

6. 5^e POSTE : DÉFINITION D'EMPLOI

Intitulé de poste :	Expert en promotion des investissements
Grade :	P3
Division :	Industrie et Agriculture
Lieu d'affectation :	Lusaka
Barème salarial :	48 575 \$Com – 59 703 \$Com par an
Supérieur hiérarchique :	Directeur de la Division Industrie et Agriculture

A. OBJECTIF DU POSTE

Fournir un soutien technique pour le lancement et la mise en œuvre de programmes d'investissement afin de créer un environnement plus propice aux investissements privés, ce qui permettra à la région COMESA d'attirer et de retenir davantage d'investissements.

B. PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision directe du Directeur de la Division Industrie et Agriculture, le titulaire du poste s'acquitte des tâches suivantes :

- i. Fournir des conseils techniques aux États membres concernant la mise en œuvre des dispositions du Traité du COMESA sur l'investissement et d'autres accords de promotion de l'investissement afin d'assurer la conformité avec lesdites dispositions ;



- ii. Fournir des conseils techniques aux États membres pour concevoir des moyens visant à promouvoir davantage l'Investissement direct étranger (IDE) et l'Investissement transfrontière (ITF) afin d'augmenter les flux d'investissement ;
- iii. Coordonner l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les Agences nationales de promotion des investissements (API) dans les États membres afin de comparer les meilleures pratiques régionales et internationales en matière de promotion des investissements ;
- iv. Apporter des contributions aux politiques et stratégies régionales de promotion des secteurs de croissance économique initiées/examinées par le Secrétariat aux fins d'adoption, pour veiller à ce que les aspects relatifs à l'investissement privé soient inclus dans les politiques et stratégies adoptées ;
- v. Organiser des formations sur le renforcement des capacités à l'intention du personnel des API et d'autres autorités compétentes traitant directement avec les investisseurs, afin de renforcer leurs capacités ;
- vi. Fournir des conseils techniques sur la promotion des opportunités d'investissement dans la région afin d'améliorer l'image de celle-ci auprès des investisseurs ;
- vii. Fournir des conseils techniques aux États membres pour la promotion d'un environnement propice et favorable à l'investissement ;
- viii. Se tenir aux faits des changements qui ont lieu au sein de l'Organisation mondiale du commerce et dans d'autres agences multilatérales dans le domaine de la politique d'investissement, et analyser les effets que ces propositions auront sur l'investissement dans la région ;
- ix. Soumettre des plans de travail et des budgets pour les programmes d'investissement afin de s'assurer que les ressources nécessaires à la mise en œuvre de ces derniers soient approuvées et alignées sur le mandat de la division ; et
- x. S'acquitter de toute autre tâche pouvant lui être assignée par le superviseur de temps à autre .

C. QUALIFICATIONS ACADÉMIQUES

- i. Diplôme de Licence dans l'un des domaines suivants : commerce international, économie, administration des affaires, droit des affaires ou tout autre domaine connexe.
- ii. Un diplôme de troisième cycle serait un atout supplémentaire.

**D. EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE**

Au moins huit (8) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la promotion et de la facilitation des investissements aux niveaux national, régional ou international.

E. CONNAISSANCES SPÉCIALISÉES :

Connaissance de la promotion et de la facilitation des investissements, de la négociation des investissements, de l'élaboration de projets bancables, de l'évaluation des investissements, de la politique, des lois et des règlements en matière d'investissement, de la conduite des affaires, des réformes et du développement du secteur privé.

7. 6^e POSTE : DÉFINITION D'EMPLOI

Intitulé du poste :	Expert en économie bleue
Grade :	P3
Division :	Industrie et Agriculture
Lieu d'affectation :	Lusaka
Barème salarial :	48 575 \$Com – 59 703 \$Com par an
Supérieur hiérarchique :	Directeur de la Division Industrie et Agriculture

A. OBJECTIF DU POSTE

Faciliter et guider la promotion, le développement et la transformation d'un secteur de l'économie bleue inclusif et durable dans la région COMESA pour assurer les moyens de subsistance, les revenus, et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

B. PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision directe du Directeur de la Division Industrie et Agriculture, le titulaire du poste s'acquitte des tâches suivantes :

- i. Soutenir une transformation durable et inclusive de la pêche et de l'aquaculture bleues ;
- ii. Soutenir une transformation durable et inclusive du tourisme afin d'accroître la contribution du tourisme à la croissance économique de la région COMESA ;
- iii. Soutenir l'amélioration de l'infrastructure physique régionale en faveur du développement et de l'exploitation durable de l'énergie bleue ;



- iv. Améliorer les infrastructures matérielles et de communication régionales en vue du développement et de l'application d'un transport et d'une navigation bleus durables ;
- v. Soutenir l'attraction d'investissements et exploiter l'application des technologies et de l'innovation dans les industries extractives sous-marines afin de libérer leur potentiel ;
- vi. Soutenir l'amélioration de l'environnement bleu et la conservation ;
- vii. Promouvoir la biotechnologie marine et la bioprospection dans les États membres ;
- viii. Élaborer et examiner des propositions de projets bancables pour la mise en œuvre de l'économie bleue dans la région COMESA ; et
- ix. S'acquitter de toute autre tâche pouvant lui être assignée par le superviseur de temps à autre.

C. QUALIFICATIONS ACADÉMIQUES

- i. Diplôme de Licence dans l'un des domaines suivants : économie bleue, pêche et aquaculture, écosystème marin, biotechnologie marine, gestion de l'environnement ou tout autre domaine lié à l'économie bleue
- ii. Un Diplôme de troisième cycle serait un atout supplémentaire.

D. EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Au moins huit (8) ans d'expérience au niveau national, régional et/ou international dans le domaine de l'économie bleue, de la pêche et de l'agriculture, de la gestion de l'environnement marin, de la biodiversité, et de la conservation de l'environnement marin.

E. CERTIFICATIONS / QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES

Un certificat dans l'un des domaines suivants : économie bleue, pêche et aquaculture, gestion du milieu marin, biodiversité, conservation de l'environnement marin, transport maritime, écotourisme, constituerait un atout supplémentaire.

F. CONNAISSANCES SPÉCIALISÉES :

Des connaissances en matière d'analyse politique, de pêche et d'aquaculture, de biotechnologie, de conservation de l'environnement marin et des eaux intérieures, et de transport maritime.

Une expertise spécifique dans le domaine de la conservation et de la résilience des mers et des océans, y compris les domaines suivants : écologie marine côtière, recherche marine, conservation côtière/marine,



conception et gestion d'aires marines protégées, et solutions fondées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique et la résilience aux risques de catastrophes.

8. 7^e POSTE : DÉFINITION D'EMPLOI

Intitulé du poste :	Traducteur (français)
Grade :	P3
Division :	Ressources humaines et Administration
Lieu d'affectation :	Lusaka
Barème salarial :	48 575 \$Com – 59 703 \$Com par an
Supérieur hiérarchique :	Chef des Services des conférences

A. OBJECTIF DU POSTE

Faciliter la communication entre les États membres et les parties prenantes en traduisant les documents en français et en anglais afin de réaliser pleinement les buts et objectifs du COMESA.

B. PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision directe du Chef de l'Unité Services des conférences, le titulaire du poste s'acquitte des fonctions suivantes :

- i. Traduire des rapports, des documents de travail, des lettres, des courriers électroniques et d'autres types de documents pour toutes les unités et divisions, de l'anglais vers le français et inversement, conformément aux normes du COMESA ;
- ii. Corriger et réviser les documents préparés par les traducteurs indépendants et s'assurer qu'ils sont conformes aux normes du COMESA ;
- iii. Effectuer des recherches, compiler et mettre à jour le vocabulaire/la terminologie/le glossaire de traduction par sujet et se tenir au courant des nouvelles tendances en matière de traduction. Alimenter la base de données terminologique centrale, le glossaire et les archives de référence pour la traduction ;
- iv. Veiller à ce que tous les documents traduits soient classés de manière appropriée ;
- v. Veiller à ce que tous les rapports soient soumis dans les délais ; et



- vi. S'acquitter de toute autre tâche pouvant lui être assignée par le superviseur de temps à autre.

C. QUALIFICATIONS ACADÉMIQUES

- i. Au moins un Diplôme de Licence en linguistique français-anglais, ou un diplôme ou une qualification professionnelle équivalente en traduction français-anglais.
- ii. Un Diplôme de troisième cycle en traduction serait un atout supplémentaire.

D. EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Au moins huit (8) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la traduction au niveau régional ou international.

E. CONNAISSANCES SPÉCIALISÉES :

Expérience avérée en matière de collaboration professionnelle avec une équipe de traducteurs au sein d'une organisation régionale ou internationale.

Expérience dans la révision de textes traduits en français et en anglais.

9. 8^e POSTE : DÉFINITION D'EMPLOI

Intitulé du poste :	Expert de la santé
Grade :	P3
Division :	Genre et Affaires sociales
Lieu d'affectation :	Lusaka
Barème salarial :	48 575 \$Com – 59 703 \$Com par an
Supérieur hiérarchique :	Directeur de la Division Genre et Affaires sociales

A. OBJECTIF DU POSTE

Gérer le Bureau de santé du COMESA et promouvoir l'institutionnalisation durable des questions de santé dans le cadre du mandat d'intégration régionale de l'organisation.



Faciliter et coordonner l'élaboration des politiques de santé, le suivi de leur mise en œuvre et la mise en réseau avec les parties prenantes aux niveaux national, régional, continental et international en vue de la mise en place de programmes de santé homogènes et bien coordonnés.

B. PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision directe du Directeur de la Division Genre et Affaires sociales, le titulaire du poste s'acquitte des tâches suivantes :

- i. Mettre en place et gérer le Bureau de santé du COMESA et coordonner l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du programme de santé, des plans stratégiques et des projets du COMESA et des plans de travail conformément aux dispositions du Traité du COMESA, à la Charte sociale, à la Politique de genre et à d'autres cadres politiques ;
- ii. Faciliter l'élaboration de politiques régionales de santé et coordonner la documentation et le partage de bonnes pratiques en matière de maladies transmissibles et non transmissibles, y compris dans le domaine de la santé maternelle et infantile et de la santé des adolescents et des jeunes, en s'engageant auprès des États membres et des autres parties prenantes aux niveaux régional, continental et mondial ;
- iii. Soutenir et/ou mener le développement pharmaceutique et d'autres initiatives en matière de santé, y compris celles sur la chaîne d'approvisionnement, dans le cadre du mandat d'intégration régionale du COMESA ;
- iv. Fournir un appui technique et programmatique sur les questions de santé dans différents domaines thématiques du COMESA - commerce, infrastructure, transport, énergie et TIC, agriculture, industrie et changement climatique, genre, jeunesse et affaires sociales, gouvernance, paix et sécurité, statistiques, recherche et planification, information et technologie et autres, afin d'assurer l'intégration de ces questions ;
- v. Faciliter la création de centres d'excellence en matière de santé dans la région, le renforcement des capacités et le partage des connaissances entre les États membres ;
- vi. Fournir un appui technique et programmatique aux États membres dans les domaines liés à la prévention des épidémies et aux mécanismes de surveillance, en particulier dans les zones transfrontalières, en partenariat avec les agences nationales et régionales de santé publique, telles



que les institutions nationales de santé publique, les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) et autres ;

- vii. Établir des relations étroites avec les points focaux dans le domaine de la santé au sein des États membres et avec diverses parties prenantes, notamment en jouant un rôle important de sensibilisation et de coordination et en diffusant des informations sur les engagements pris en matière de programmes de santé et de bonnes pratiques au moyen de publications et de communiqués de presse ;
- viii. Faciliter la création d'un mécanisme de mise en réseau (y compris en utilisant les plateformes de médias sociaux) entre les points focaux de santé des États membres et les forums de plaidoyer sur les questions de santé prioritaires et les engagements dans la région COMESA ;
- ix. Aider les divisions, les unités et les institutions du COMESA à intégrer la santé dans leurs programmes et projets respectifs en s'inspirant des enseignements tirés de la COVID-19, du VIH/sida et d'autres facteurs, y compris les traumatismes physiques et psychologiques ;
- x. Établir des relations et des réseaux avec les partenaires et les parties prenantes pertinents, y compris le Centre Africain de prévention et de contrôle des maladies (Africa CDC), d'autres CER, les agences des Nations unies concernées, l'USAID, le CDC des États-Unis, le secteur privé, des fondations et des OSC aux niveaux national, régional, continental et mondial sur les questions de santé afin de se tenir informé des priorités, de partager les travaux du COMESA dans le domaine de la santé et de mobiliser des ressources. Cela inclut la mise en place des mécanismes de communication et de collaboration régulières entre les parties prenantes ;
- xi. Entreprendre des recherches sur la santé pour informer les politiques et la prise de décisions et garantir un système de gestion de l'information solide permettant de faciliter la collecte, l'analyse et la diffusion de données et d'informations relatives à la santé. Cela inclut la création d'une base de données sur les politiques et pratiques sanitaires fondées sur des données probantes ;
- xii. Préparer des rapports trimestriels, semestriels et annuels à l'intention de la Direction et des donateurs ;
- xiii. Assurer le service des réunions des Organes directeurs (y compris à l'élaboration des documents de référence) ;



- xiv. Identifier les donateurs /partenaires stratégiques potentiels, élaborer des propositions, négocier des programmes et assurer la cohérence avec les partenaires clés, y compris les CER de l'Union africaine/Mécanismes régionaux ;
- xv. Promouvoir le recrutement de stagiaires dans le domaine de la santé, les guider, les encadrer et examiner leur travail ; et
- xvi. S'acquitter de toute autre tâche pouvant lui être confiée par le superviseur de temps à autre.

C. QUALIFICATIONS ACADÉMIQUES

- i. Diplôme de Licence dans l'un des domaines suivants : médecine, santé publique, épidémiologie, économie de la santé et domaines connexes.
- ii. Un Diplôme de troisième cycle serait un atout supplémentaire.

D. EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

- i. Au moins huit (8) ans d'expérience professionnelle dans n'importe quel domaine de la santé publique, y compris, mais sans s'y limiter, la santé, l'économie de la santé, la politique de la santé, la santé animale, ou la santé environnementale ; et
- ii. Expérience en matière d'utilisation de données économiques fondées sur des faits pour définir les priorités des politiques de santé dans la région pour la prise de décision.

E. CONNAISSANCES SPÉCIALISÉES :

- i. Avoir de bons antécédents dans le domaine de la santé publique ou être en mesure de démontrer son potentiel de leadership, lui permettant d'avoir un impact positif sur les résultats des populations en matière de santé publique ;
- ii. Avoir une expertise dans la coordination et la gestion des interventions et des impacts sanitaires en fonction du marché régional et de la situation économique ; et
Avoir une connaissance approfondie des principes de santé publique en termes d'engagement national, de formulation de politiques de santé, d'élaboration et de mise en œuvre de programmes de santé publique, y compris d'interventions transfrontières en matière de santé publique.

**10. 9^e POSTE : DÉFINITION D'EMPLOI**

Intitulé du poste :	Expert en transport (aviation)
Grade :	P3
Division :	Infrastructure et Logistique
Lieu d'affectation :	Lusaka
Barème salarial :	48 575 \$Com – 59 703 \$Com par an
Supérieur hiérarchique :	Fonctionnaire principal du transport

A. OBJECTIF DU POSTE

Fournir un soutien technique pour faciliter l'élaboration, la mise en œuvre et l'harmonisation des politiques et des réglementations en matière de transport aérien.

Assurer l'intégration des infrastructures physiques régionales du transport aérien conformément au mandat de la division et au Traité du COMESA.

B. PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision directe du Fonctionnaire principal du transport et sous la supervision générale du Directeur de la Division Infrastructure et Logistique, le titulaire du poste s'acquitte des tâches suivantes :

- i. Élaborer et soumettre le programme de travail et le budget du transport aérien pour obtenir l'approbation de l'allocation des ressources nécessaires à la mise en œuvre des programmes de transport aérien, conformément au mandat de la division ;
- ii. Élaborer/mettre à jour les plans de travail annuels du programme et les rapports annuels conformément à l'Accord de contribution ;
- iii. Proposer des projets bancables pour financer les programmes de transport aérien afin d'obtenir l'approbation de l'appui des donateurs dans le cadre de la mise en œuvre de ces programmes ;
- iv. Proposer des réformes politiques pour la gestion de diverses infrastructures aériennes afin d'adapter les politiques de transport aérien dans les États membres en les comparant aux meilleures pratiques internationales ;



- v. Élaborer des programmes de renforcement des capacités en matière de transport aérien dans les États membres afin d'améliorer les compétences du personnel à mettre en œuvre les programmes et les politiques convenus au niveau régional et à les transposer dans leur contexte national ;
- vi. Créer des bases de données sur le secteur du transport aérien dans la région COMESA afin de faciliter le suivi des performances, l'analyse, la prise de décision et le partage d'informations ;
- vii. Proposer l'adoption de réglementations et de normes communes dans le sous-secteur du transport aérien afin d'assurer l'harmonisation des normes et des réglementations dans la région COMESA;
- viii. Analyser des études sur l'état de l'infrastructure du transport aérien dans les États membres du COMESA en vue d'identifier les goulets d'étranglement critiques au niveau des infrastructures qui doivent être résolus ;
- ix. Fournir des conseils techniques sur la préparation et la mise en place de projets d'infrastructure aérienne aux États membres afin de faciliter le développement des infrastructures dans le respect des normes convenues ;
- x. Soutenir les experts et consultants à court terme affectés à des missions dans le domaine de l'aviation ; et
- xi. S'acquitter de toute autre tâche pouvant lui être confiée par le superviseur de temps à autre.

C. QUALIFICATIONS ACADÉMIQUES

- i. Diplôme de Licence dans l'un des domaines suivants : ingénierie électrique, ingénierie aéronautique, ingénierie mécanique, économie ou domaine d'ingénierie connexe.
- ii. Un Diplôme de troisième cycle serait un atout supplémentaire.

D. EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Au moins huit (8) ans d'expérience dans la gestion du transport aérien au niveau national, régional ou international.

E. CONNAISSANCES SPÉCIALISÉES

- i. Une expérience des réglementations de l'aviation civile relatives à la sécurité aérienne, à la sûreté et à la protection de l'environnement afin d'aider les États africains à interpréter et à mettre en œuvre concrètement la politique africaine de l'aviation civile pour leur permettre de satisfaire aux exigences de la Convention relative à l'aviation civile internationale ;



- ii. Une bonne connaissance des réformes du secteur de l'aviation ;
- iii. Une expérience en matière de collaboration avec des organisations mondiales et régionales ainsi qu'avec des bailleurs de fonds et des institutions financières pour la mobilisation des ressources ;
- iv. Une expérience dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de projets d'infrastructures aéroportuaires et de navigation aérienne dans la région ;
- v. Une expérience dans la gestion des cadres de libéralisation du transport aérien ;
- vi. Une expérience dans l'établissement et la tenue de bases de données sur des sujets liés à la prévision et à la réglementation économique du transport aérien ;
- vii. Une expérience dans la négociation d'accords de services aériens et la rédaction d'accords multilatéraux ou horizontaux de services aériens adaptés au contexte africain dans le respect des exigences de l'OACI ; et
- viii. Une connaissance des opérations des organisations nationales et régionales traitant de la réglementation des politiques du secteur de l'aviation.

11. 10^e POSTE : DÉFINITION D'EMPLOI

Intitulé du poste :	Analyste en prévention, gestion et résolution des conflits
Grade :	P2
Unité :	Gouvernance, Paix et Sécurité
Lieu d'affectation :	Lusaka
Barème salarial :	39 743 \$Com – 50 076 \$Com par an
Supérieur hiérarchique :	Chef de l'Unité Gouvernance, Paix et Sécurité

A. OBJECTIF DU POSTE

Collecter et analyser systématiquement les données et produire des rapports sur la survenue, l'escalade et la résurgence potentielles de situations de conflit dans la région afin d'informer la prise de mesures appropriées.

Promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité entre les États membres afin de favoriser le développement économique de la région, conformément à l'article 3(d) du Traité du COMESA.



B. PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision directe du Chef de l'Unité Gouvernance, Paix et Sécurité, le titulaire du poste s'acquitte des tâches suivantes :

- i. Élaborer des outils, des méthodologies et des indicateurs (structurels et dynamiques) pour faciliter l'extraction, la compilation et l'analyse de données sur les situations de paix et de sécurité à l'échelle régionale et nationale ; produire et diffuser des rapports sur la paix et la sécurité, y compris des rapports d'évaluation de la vulnérabilité structurelle (SVA) spécifiques à chaque pays, des notes d'orientation, des alertes et des rapports de situation afin d'informer les décideurs sur les mesures à prendre ;
- ii. Participer à la mise en œuvre effective sur le terrain, notamment en soutenant le renforcement des capacités des parties prenantes concernées (fonctionnaires, OSC, secteur privé, femmes, jeunes) sur divers outils quantitatifs de collecte de données, d'analyse et d'établissement de rapports concernant divers domaines thématiques sur la paix et la sécurité, y compris l'évaluation de la vulnérabilité structurelle, l'observation des élections, le renforcement des capacités des petits commerçants transfrontières, le soutien au Comité des Sages du COMESA, etc. ;
- iii. Mener des recherches et collaborer avec des experts de la région pour mettre au point des dossiers d'information pour le COMESA et participer aux discussions normatives mondiales et régionales sur la gouvernance, la prévention et la gestion des conflits, la reconstruction et le développement post-conflit ainsi que d'autres domaines thématiques pertinents ;
- iv. Soutenir l'élaboration de programmes et de plans d'action (propositions et documents de recherche) pour étayer les initiatives en faveur de la paix et de la sécurité dans la région, y compris la démocratisation, la gouvernance, la médiation, et la reconstruction et le développement post-conflit (RDPC) ;
- v. Participer aux réunions et aux initiatives de partenaires clés tels que le Système continental d'alerte rapide de l'Union africaine, les comités sur les armes légères et de petit calibre, le terrorisme et d'autres groupes de travail spéciaux avec l'Union africaine, les CER, les mécanismes régionaux et d'autres organismes régionaux et internationaux compétents afin d'approfondir les partenariats et de renforcer les synergies sur les questions relatives à la paix et à la sécurité ;
- vi. Soutenir la mise en œuvre complète des activités de prévention, de gestion et de résolution des conflits, y compris l'élaboration de projets d'aide-mémoire, de lettres, de notes internes, d'articles publicitaires, de budgets, de termes de référence ; assurer la liaison avec les points focaux dans les États membres ; rédiger des rapports d'ateliers et apporter des contributions aux rapports annuels, aux rapports trimestriels et aux documents destinés aux Organes directeurs, etc. ; et
- vii. S'acquitter de toute autre tâche pouvant lui être confiée par le superviseur de temps à autre.

**C. QUALIFICATIONS ACADÉMIQUES**

- i. Un Diplôme de Licence dans l'un des domaines suivants: sciences politiques, relations internationales, droit, paix et sécurité, économie, statistiques ou autre domaine connexe.
- ii. Un Diplôme de troisième cycle serait un atout supplémentaire.

D. EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Au moins six (6) ans d'expérience dans le domaine de la paix et de la sécurité au sein d'une organisation régionale ou internationale.

E. CONNAISSANCES SPÉCIALISÉES :

- i. Techniques qualitatives telles que la conception de la recherche, l'analyse du contexte, les méthodes de recherche, etc. ;
 - ii. Techniques et outils quantitatifs utilisés au sein du COMESA, tels que Africa Prospects et les logiciels statistiques connexes tels que Stata, SPSS, etc. ;
 - iii. Compétences en matière de diplomatie et de communication et connaissance approfondie du cycle de vie d'un conflit ; et
- IV. Maîtrise des applications Microsoft Office.

12. 11^e POSTE : DÉFINITION D'EMPLOI

Intitulé du poste :	Auditeur interne
Grade :	P2
Division :	Unité Gestion des risques et Audit interne
Lieu d'affectation :	Lusaka
Barème salarial :	39 743 \$Com – 50 076 \$Com par an
Supérieur hiérarchique :	Chef de l'Audit interne



A. OBJECTIF DU POSTE

Apporter son soutien au Chef de l'Audit interne en veillant à ce que les structures de gouvernance, les systèmes de gestion des risques et les contrôles internes soient en place, appropriés et adéquats pour permettre la réalisation des objectifs du Secrétariat du COMESA.

B. PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision directe du Chef de l'Audit interne, le titulaire du poste s'acquitte des tâches suivantes:

- i. Procéder à une évaluation des risques afin d'identifier les risques de l'organisation et d'élaborer des tests d'audit appropriés ;
- ii. Entreprendre une vérification axée sur les risques des projets, du Secrétariat du COMESA et des institutions pour veiller à ce que les risques émergents soient identifiés et contrôlés de manière adéquate ;
- iii. Entreprendre des audits de conformité des projets, du Secrétariat du COMESA et des institutions pour garantir la conformité avec les exigences des partenaires, les politiques, règles et réglementations du Secrétariat, et les décisions du Conseil ;
- iv. Entreprendre des audits des systèmes des projets, du Secrétariat du COMESA et de ses institutions pour s'assurer qu'il existe des systèmes adéquats ;
- v. Entreprendre des vérifications d'optimisation des ressources afin de s'assurer que les ressources du COMESA sont utilisées à bon escient ; et
- vi. S'acquitter de toute autre tâche pouvant lui être confiée par le superviseur de temps à autre.

C. QUALIFICATIONS ACADÉMIQUES

- i. Diplôme de Licence dans l'un des domaines suivants : comptabilité, économie, finance, commerce ou administration des affaires.
- ii. Un Diplôme de troisième cycle serait un atout supplémentaire.

D. EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Au moins six (6) ans d'expérience professionnelle dans le secteur de l'audit au sein d'une organisation nationale, régionale ou internationale.



E. CERTIFICATIONS / QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES

Le candidat doit être titulaire d'une qualification de comptable professionnel soit CIMA - *Chartered Institute of Management Accountants* (Institut agréé des comptables en matière de gestion), soit ACCA - *Association of Chartered Certified Accountants* (Association des comptables agréés), soit un Diplôme d'Expert-comptable agréé (CPA), soit un Diplôme d'Auditeur interne certifié (CIA), 1^{ère} partie.

F. CONNAISSANCES SPÉCIALISÉES :

- i. Une connaissance des principes et pratiques d'audit et de comptabilité ; et
- ii. Une expérience préalable dans le secteur du développement international et une connaissance des systèmes d'information d'audit tels que Teammate+ seraient un atout supplémentaire.

13. 12^e POSTE : DÉFINITION D'EMPLOI

Intitulé du poste :	Fonctionnaire du commerce
Grade :	P2
Division :	Commerce et Douanes
Lieu d'affectation :	Lusaka
Barème salarial :	39 743 \$Com – 50 076 \$Com par an
Supérieur hiérarchique :	Fonctionnaire principal du commerce

A. OBJECTIF DU POSTE

Fournir une expertise technique dans la coordination et la coopération avec les États membres dans la mise en œuvre de la Zone de libre-échange du COMESA (ZLEC) et des programmes et activités liés au commerce, y compris la libéralisation tarifaire, l'entretien de l'opérationnalisation de la Zone de libre-échange (ZLE) et la gestion des obstacles non tarifaires (ONT) pour accélérer la coopération régionale et la libre circulation des marchandises, conformément au Traité du COMESA et au Plan stratégique à moyen terme (PSMT) de l'organisation.

B. PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision directe du Fonctionnaire principal du commerce et sous la supervision générale du Directeur de la Division Commerce et Douanes, le titulaire du poste s'acquitte des tâches suivantes :



- i. Suivre et évaluer l'évolution du commerce intra-COMESA ainsi que d'autres programmes et activités régionaux ;
- ii. Préparer les rapports mensuels, trimestriels et annuels de la division ;
- iii. Gérer et superviser les outils du mécanisme en ligne de suivi des obstacles non tarifaires (ONT) pour s'assurer que ces derniers soient résolus en temps opportun, en coordination avec les points focaux nationaux des États membres ;
- iv. Apporter son soutien à l'organisation de diverses réunions et ateliers au sein de la division et à la prestation de services qui y sont liés, afin d'assurer la mise en œuvre efficace de divers programmes et activités ;
- v. Préparer des éléments de proposition de projet pour garantir l'acceptation et l'approbation de projets bancables en vue d'une sollicitation éventuelle de financement de la part de bailleurs de fonds ;
- vi. Élaborer rapports et des lignes directrices sur le commerce et les programmes liés au commerce en vue de diffuser l'information pour éclairer la prise de décision ;
- vii. Surveiller la mise en œuvre des dispositions du Traité du COMESA et des règles et règlements nationaux par les États membres afin d'identifier les goulets d'étranglement et de suggérer des mesures correctives pour se conformer aux obligations dudit Traité ; et
- viii. S'acquitter de toute autre tâche pouvant lui être confiée par le superviseur de temps à autre.

C. QUALIFICATIONS ACADÉMIQUES

- i. Diplôme de Licence dans l'un des domaines suivants : économie, commerce international, droit commercial, administration des affaires ou tout autre domaine pertinent.
- ii. Un Diplôme de troisième cycle serait un atout supplémentaire.

D. EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Au moins six (6) ans d'expérience pratique dans le domaine de la politique commerciale et de l'intégration économique régionale au sein d'un État membre, d'une région ou d'une organisation internationale. Une bonne connaissance du français ou de l'arabe serait un atout supplémentaire.



E. CERTIFICATIONS / QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES

Économie, commerce intérieur, intégration économique régionale, commerce international, analyse de la politique commerciale, etc.

F. CONNAISSANCES SPÉCIALISÉES :

Connaissance de l'intégration économique internationale, en particulier du Traité du COMESA et des réglementations et procédures de travail relatives aux obstacles non tarifaires (ONT) du COMESA, de la recherche en matière de politique commerciale, de l'analyse commerciale et économique, des statistiques et des négociations commerciales.

G. COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES À L'EMPLOI

Faire preuve de compréhension à l'égard des préoccupations et des besoins du client et accorder une grande importance à la satisfaction de ce dernier. Être réceptif au retour d'information, identifier et résoudre les conflits avec les fournisseurs.

14. EXIGENCES EN TERMES DE LANGUES DE TRAVAIL POUR LES 12 POSTES

Maîtrise de l'anglais, du français ou de l'arabe (parlé et écrit). Une combinaison de deux ou de toutes ces langues serait un atout supplémentaire.

15. ÉLIGIBILITÉ

Les candidats doivent être citoyens d'un État membre du COMESA et ne doivent pas avoir plus de 55 ans au moment de la soumission de candidature.

16. SOUMISSION DE CANDIDATURE

Les candidatures DOIVENT être soumises **par l'intermédiaire des ministères de coordination des États membres** respectifs en se servant du FORMULAIRE DE DEMANDE D'EMPLOI DU COMESA prévu à cet effet et téléchargeable sur le site Internet du COMESA : <http://www.comesa.int/>, *Opportunities, COMESA Job Application Format*.

Les candidatures soumises directement au Secrétariat ne seront pas prises en considération, et seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

17. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES PAR LES MINISTÈRES DE COORDINATION

Les candidatures DOIVENT parvenir aux Ministères de coordination avant le **14 juillet 2023**.



**18. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES DES MINISTÈRES DE COORDINATION
PAR LE SECRÉTARIAT DU COMESA**

Les noms des candidats présélectionnés par les Ministères de coordination doivent parvenir avant le **28 juillet 2023**, à 18 heures, heure de Lusaka, à l'adresse ci-dessous :

*The Director of Human Resources and Administration
Common Market for Eastern and Southern Africa
COMESA Centre
Ben Bella Road
P.O Box 30051,
Lusaka
Zambia*

Courriel : recruitment@comesa.int